

 <p>USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Délibération n° D20262004-08 Du 20 avril 2026 CONSEIL MUNICIPAL DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DÉLIBÉRATION COMPLÉMENTAIRE</p>
---	---	--

Nombre de membres				Date de la convocation	15.04.2026
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	15.04.2026
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	15	Pouvoir	0		

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – DELORME D – DESSALCE S – CHATAING P – MAILLET-BERT P – SANTORO B – BONNEVAUX V – PITAVY A – CHABRIER C – DAURELLE T – GALLON S – BOUREILLE C – RIVAL N – DE CAESTECKER M – MEY L (15)

Absents avec pouvoir : (0)

Absents sans pouvoir : (0)

Secrétaire : Sandrine DESSALCES

CONSEIL MUNICIPAL DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DÉLIBÉRATION COMPLÉMENTAIRE

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que lors de la désignation des délégués au conseil d'administration de la maison de retraite, il a été oublié de désigner la personne experte de la société civile. Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- Désigne en qualité de personne experte de la société civile au conseil d'administration de la maison de retraite **Mme Isabelle FRÉCON**.
- Autorise la Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le mercredi 22 avril 2026.



<p>Hervé BÉAL, Maire</p> 	<p>Sandrine DESSALCES, secrétaire de séance</p> 
--	--